

OSI

Le Signal

La formation en espace clos

Actualités

Bonjour à vous tous, chers clients et partenaires !

J'espère que vous allez bien et que vos préparatifs de Noël vont bon train. Et oui, c'est déjà le temps de penser aux Fêtes... le temps passe vite ! La prochaine année arrive à grands pas, ce qui est souvent synonyme de projets stimulants et enrichissants à venir, de nouveaux engagements et intentions à prendre. Cette période est également un moment privilégié pour préparer les plans de formation pour l'hiver.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous faire parvenir ce Signal qui traite de la formation en espace clos. Nous y consacrons un Signal car nous avons une expertise distinctive et reconnue en la matière, ayant formé plus de 10 000 personnes au cours des 10 dernières années. Par ailleurs, nos expériences terrain et nos convictions nous permettent de croire que nous pouvons enrichir votre réflexion relativement à des questions que vous pouvez vous poser relativement à la formation en espace clos. Finalement, nous souhaitons poursuivre nos efforts de sensibilisation relatifs à l'importance de prévoir les actions les plus appropriées pour respecter la réglementation mais surtout pour gérer les risques afin de protéger les divers intervenants en espace clos.

J'en profite pour vous souhaiter un très Joyeux Noël et une merveilleuse année 2006. Santé, prospérité et sécurité à tous !

Meilleures salutations et bonne lecture !

Stéphane Dion, Directeur général

Faits divers

Saviez-vous qu'OSI ... ?

- Tiendra une session publique de formation sur le sauvetage « Stratégies et techniques de sauvetage en espace clos » les 9, 10 et 11 janvier 2006. Contactez-nous sans tarder pour réserver vos places et profiter de rabais intéressants !
- **Vient d'acquérir un nouveau simulateur d'entraînement. Celui-ci offre à nos formateurs encore plus de possibilités pour expérimenter des scénarios d'entrée et de sauvetage en espace clos avec les participants.**
- Réalise plus de 100 formations par année sur diverses thématiques en espace clos (travail, sauvetage, émission de permis, détection des gaz, etc.).
- Peut aussi former vos formateurs internes pour offrir des formations en espaces clos et vous développer des « kit » de formation personnalisés.
- **Offre un nouveau produit que vous devez vous procurer ! Une trousse d'animation (production visuelle, guide d'animation, supports visuels) pour vous aider à mobiliser vos troupes autour de la mise en place et/ou de l'amélioration de votre programme de gestion des espaces clos (voir pdf ci-joint).**

Section « technique »

Nos dix années d'expérience en formation sur les espaces clos nous amènent à constater que :

- Le niveau de sensibilisation des travailleurs à l'égard des risques en espace clos s'est accru de manière significative au cours des années
- La formation pratique assure un meilleur transfert des apprentissages sur le terrain
- Peu d'organisations ont un programme formel, complet et continu de formation en espace clos pour tous les intervenants touchés

Parmi les questions qui nous sont fréquemment posées par nos clients relativement à la formation en espace clos, notons :

Est-ce que la réglementation touchant les espaces clos exige de la formation ?

- Le règlement fédéral traite spécifiquement de la formation en espace clos en exigeant que :

L'employeur donne à tout employé qui pourrait vraisemblablement entrer dans un espace clos des instructions et une formation sur les points suivants :

- la marche à suivre et les mesures à prendre ainsi que l'utilisation de l'équipement de protection (voir formulation exacte, précisions, limites et nuances dans le règlement)
- Pour sa part, la réglementation québécoise (règlement sur la santé et sécurité au travail) parle de formation aux articles 10 et 298.
 - **10** Le travailleur a notamment le droit conformément à la présente loi et aux règlements : 1. à des services de formation, d'information et de conseil en matière de santé et de sécurité au travail, particulièrement en relation avec son travail et son milieu de travail, et de recevoir la formation, l'entraînement et la supervision appropriés.
 - **298** Travailleurs habilités. Seuls les travailleurs ayant les connaissances, la formation ou l'expérience requises pour effectuer un travail dans un espace clos sont habilités à y effectuer un travail.

- La réglementation québécoise ne décrit donc pas le type ni la durée de la formation permettant à un travailleur d'être considéré qualifié.
- Par ailleurs, il n'y a pas de norme quant à la fréquence des mises à jour (OSI recommande de prévoir des mises à jour aux 2 ans).
- Attention à l'article 309 qui indique que les procédures de sauvetage doivent être éprouvées. Ceci implique que votre équipe de sauveteurs ait validé les scénarios de sauvetage et soit prête à les appliquer.

Quels sont les types de formations requises en espace clos ?

- Premièrement, il est important de souligner qu'il n'y a pas de standard à cet effet. Chaque organisation peut actuellement définir sa propre approche et ses standards.

Section « technique » (suite)

- Option Sécurité vous invite à réfléchir aux questions suivantes avant de définir vos standards de formation :
 - Qui a besoin de formation en espace clos ? (travailleurs, sauveteurs, émetteurs de permis, surveillants, responsable de la détection des gaz, etc.)
 - Quels sont les besoins de formation ? (travail en espace clos, sauvetage en espace clos, émission de permis, détection des gaz, etc.)
 - Quelles sont les vraies raisons qui vous motivent à offrir la formation ? (pas envie mais pas le choix, désir véritable de gérer les risques, seul souhait de respecter la réglementation, etc.)
 - Souhaitez-vous offrir une formation théorique seulement et/ou prévoir une formation pratique ?
 - Quelle sera la durée des formations ?
 - Quels seront les points couverts, les exercices pratiques à prévoir ?
 - Est-ce que vous prévoyez un programme de formation continue avec mises à jour ponctuelles ou seulement une initiative unique ?
 - Comment allez-vous vous assurer que vos sous-traitants sont formés adéquatement ?
 - Pourquoi faites-vous une formation ? Quelles sont les motivations ? Répondre aux exigences réglementaires ou répondre à vos besoins en voulant gérer vos risques ?
- À titre informatif seulement (car nous nous assurons toujours de faire une analyse de besoin préalable) Option Sécurité propose habituellement :
 - De prévoir des étapes préalables aux formations (analyse de risques, rédaction d'un programme d'entrée et de procédures spécifiques, achat d'équipements, sensibilisation des intervenants, etc.) afin de s'assurer de former en fonction des pratiques à implanter dans l'organisation
 - Une formation initiale de 4 heures pour tous les intervenants en espaces clos « Introduction au programme d'entrée en espace clos », une formation supplémentaire d'au moins 7 heures « Exercices pratiques d'entrée en espace clos » pour ceux qui agissent comme entrants et/ou surveillants, une formation spécifique pour les émetteurs de permis (7 heures), ceux qui effectuent la détection des contaminants (7 heures) et les sauveteurs (21 heures)
 - De prévoir une démarche spécifique pour la formation de vos sous-traitants en fonction de vos procédures car n'oubliez pas que vous êtes responsable d'assurer leur sécurité
 - De s'assurer de valider le transfert des acquis sur le terrain suite aux formations
 - De prévoir des suivis formels à la formation (pratiques régulières, simulations, mise à jour tous les 2 ans pour les divers intervenants mais à tous les ans pour les sauveteurs)

À quel moment la formation doit-elle être offerte (ex : avant ou après l'analyse de risques ? avant ou après l'achat des équipements ?)

- Les deux approches ont des avantages et des inconvénients, mais essentiellement :
 - **Avantages de débiter avec les formations** : permet de procurer un sentiment de sécurité plus rapidement, sensibilise plus rapidement les travailleurs sur des choses concrètes, peut créer un momentum, etc.
 - **Inconvénients de débiter avec les formations** : difficulté de former en fonction de la réalité opérationnelle, des pratiques nouvelles qui seront mises en place, de donner des exemples concrets d'application. Plusieurs questions seront sans réponse, délais entre la formation et l'application, etc.
 - **Avantages de terminer par les formations** : les participants auront l'occasion d'expérimenter les nouvelles pratiques en fonction de leur réalité (risques, mesures préventives, etc), les étapes préalables les auront mobilisées, on aura toutes les réponses, possibilité de transférer terrain plus facile et rapide, etc.
 - **Inconvénients de terminer par les formations** : les intervenants peuvent sentir que ça traîne, qu'on se préoccupe de la paperasse avant de les protéger, un accident peut survenir entre-temps compte tenu des pratiques actuelles, etc.

Est-ce une bonne idée de prévoir des formateurs à l'interne ?

- Tout à fait mais dans la mesure où les gens qui agiront comme formateurs ont des habiletés en animation, sont libérés pour le faire, maîtrisent les contenus et les méthodes, ont la crédibilité requise, etc.
- Attention toutefois au roulement des formateurs et à la tentation de succomber à la facilité, c'est-à-dire à la formation théorique

Que doit-on prévoir comme formule de mise à jour ?

- Il n'y a pas de norme ni standard à cet effet. Option Sécurité recommande de prévoir des pratiques régulières (notamment pour le sauvetage) ainsi qu'une mise à jour théorique mais surtout pratique aux 2 ans (1 an pour le sauvetage).

Pour qu'une formation soit la plus rentable possible, OSI recommande qu'elle soit:

- Adaptée et personnalisée, c'est-à-dire qu'elle reflète votre réalité opérationnelle et qu'elle soit en lien avec les besoins de l'organisation et des participants
- Dynamique et vivante, c'est à dire offerte par des formateurs intéressants qui utilisent des méthodes variées et rythmées
- Mise en contexte et positionnée dans l'organisation, c'est-à-dire que les gens comprennent son utilité et son importance
- Pratique et concrète, c'est-à-dire qu'elle permette aux participants d'expérimenter les apprentissages dans un contexte réel et/ou de simulation. Souvenez-vous du proverbe chinois suivant : " J'entends et j'oublie, je vois et me rappelle, je fais et je comprends ".
- Suivie d'une évaluation/validation du transfert des acquis sur le terrain lors des semaines suivantes

**Pour plus d'informations : (450) 967-0911 (28)
osimt1@optionsecurite.com**

Ne manquez pas notre prochain Signal qui traitera des procédures de sauvetage en espace clos

